Mairie
Tél/Fax : 02 33 48 51 39

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Manche
Commune de POILLEY sur le Homme - 50220

ARRÊTÉ DU MAIRE
2023 - 12

ARRETE PERMANENT
Règlementant la circulation et le stationnement
Au droit des chantiers mobiles liés à l'audit des réseaux télécoms souterrains existants.

Le Maire de POILLEY

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code général des Collectivités Territoriales,
- Vu le code de la route,
- Vu l'Intérêt Général,
- Vu la demande formulée en date du 18 septembre 2023 par la société PCE Services, en vue de procéder à l'audit des réseaux souterrains existants dans le cadre du déploiement de la fibre optique lancé par Manche Numérique, sur le territoire de la Commune de Poilley,

Considérant que pour permettre l'exécution des travaux dans de bonnes conditions, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux abords de la zone de travaux :

Arrête

ARTICLE 1 :
A compter du 2 octobre 2023 et jusqu'au 30 juin 2024, l'entreprise PCE Services basée à Saint-Lô, réalisera des interventions d'audit des réseaux télécoms souterrains existants, sur la Commune de Poilley

ARTICLE 2 : Vitesse des véhicules
La vitesse des véhicules est limitée à 50km/h dans la zone de travaux et tout dépassement sera interdit au droit du chantier.

ARTICLE 3 : Stationnement
Le stationnement est interdit dans l'emprise des travaux.

ARTICLE 4 : Restriction
Il pourra être procéder au rétrécissement de la chaussée, dans la zone des travaux.

ARTICLE 5 : Signalisation
A l'approche du chantier mobile, ainsi que sur le chantier même, la signalisation réglementaire sera remise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

ARTICLE 6 : Chargés d'exécution
Ce présent arrêté sera publié et affiché dans la Commune.
M. le Maire de Poilley et les services de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Poilley, le 26 septembre 2023
Le Maire,
Pierre-Michel VIEL

MAIRIE DE POILLEY (MANCHE)

Ampliations destinées à :
Monsieur le Sous-préfet d'Avranches
Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Ducey
Monsieur le Chef de Centre de Secours de Ducey
Monsieur Erwann DESERT pour l'entreprise PCE Services